

COMMISSION FEDERALE D'EXPERTISE DES TYPES DE VEHICULES

Genre du véhicule Voiture de tourisme	Marque A M C	G r e m l i n (moteur H)	Fiche d'homologation n° CH 0025 08
--	-----------------	-----------------------------	---------------------------------------

MOYENS D'IDENTIFICATION "Gremlin" sur capot moteur
 "A. 465H" devant No du châssis
 plaquette du constructeur dans la porte gauche (importateur)

Numéro du châssis frappé à gauche, derrière pare-brise
 Signe d'identification du moteur frappé "H" à l'avant, à droite sur culasse (frappé par l'importateur)
 Constructeur A M C, Detroit (USA) Importateur J.H. KELLER AG, Zurich

CHASSIS	Nombre d'essieux 2	Nombre de roues 4	Entraînement arrière	MOTEUR	Genre V - 8	Temps 4
Direction	à gauche		Assistance hydraulique	Marque	A M C	Carbur. B
Frein de service	hydr., 2-circ. AV=disques/AR=exp.int.av.assistance			Type	H (304 cu.in. 2 V)	
Frein auxiliaire	méc.exp.int.s.roues AR		[par dépression	Position	avant	Nombre cyl. 8
Frein stationn.	pédale + levier		[AR=soupape de dosage	Alésage	95,25	Course 87,37
Transmission	mécanique ou automate		Nombre vit. 3 ou 4	Cylindr.	4979 cm ³	CV-Impôt 25,36
Diocage differ.	automat. Crochet rem.	-	Vitesse max. 175 km/h	CV-puiss.	150 net HP	1200 t/m

CARROSSERIE	Forme limousine	Nombre portes 2	Roit ouvert -	Refroidissement eau
Nombre de places : Total 5 ; AV 2 ; milieu - ; AR 3 ; Places debout -				Bruit 80 dB (A) à 3125(3/4) t/m
			Amortissement bruit 1 pot	
			500x250x110	

DIMENSIONS	Voie	AV 1480	AR 1470
	Diam. braquage	G 10,8	DR 11,0
Empattement	2445 / (/ /)		
	Dimensions ext.	Dimensions int.	
Longueur	4210		
Largeur	1800		
Hauteur	1375		
Porte à faux	AV	890	
	AR	875	
	lat.		

POIDS	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
	A vide	860	530	1390
		110.	240	350
Total	970		770	1740
Garantie fabr.				1810
Dimens. pneus	185 HR 14	*		
Charge p. essieu	1130 (2,2)	1130 (2,2)		
Poids maxi remorquable	de l'ensemble			- kg

EQUIPEMENTEquipement électrique 12 v

Feux de route SEALED-B.6014-S DOT H72
 Feux de croisement id. Feux de position A (E)
 Feux de gabarit latér.:AV+AR Feux de brouillard -
 Avertisseur SPARTON HI + LO 12V Niv. sonore 94 (dB/A)
 Essuie-glace 2/électriques Lave-glace oui
 Feux arrières AE SAE AIRST-3 Catadioptrés I (E)
 Feux stop AE SAE AIRST-3 Feux de recul 2/combinés
 Eclair.plaque contr. 1/au centre Plaque forme haute/oblongue
 Rétroviseur 2/à gauche + à l'intér. Indic. vitesse km/h
 Indic. direction clign. 4/
 AV 1 (E) latér. - AR AE SAE AIRST-3
 Avert. clign. oui Lampes de travail -
 Antivol: verrou de direction

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Voiture de tourisme
 Marque & type A M C Gremlin
 Homologation n° CH 0025 08
 Forme de la carr. limousine
 Places ass. : Total 5 (2 avant)
 Poids à vide 1390 Carburant B
 Charge utile - cv 25,36
 Poids total 1810 Cylindrée 4979 cm³
 Poids de l'ensemble

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc.homologué = A3C465H102905

*) Variante de pneus: D 70 - 14, 4 PR belted, AV + AR = 1140 kg (2,2)

Modifié par l'importateur:

- Montage d'une deuxième plaquette du constructeur avec le No du châssis, à gauche dans la porte
- Pour les feux arrières et stop seules les ampoules No 1157 A (orange) doivent être utilisées
- Les feux de position et les clignoteurs avant sont montés selon les prescriptions
- 2 catadioptrés complémentaires sont montés
- L'échappement doit être prolongé jusqu'à 10 cm de l'extrémité de la carrosserie.

Lieu et date de l'expertise
Zurich, 21.11.72

La commission d'expertise

Voiture de tourisme

A M C

G r e m l i n
(moteur: H)

CH 0025 08

F I C H E C O M P L E M E N T A I R E I .Homologation de contrôle du 18.10.73 à Zurich - BrA partir du No de châssis : A4.465H100001Contrôle des circuits : par différence de pression; lampe-témoin combinée avec frein à main

<u>Dimensions</u>	: longueur	= 4340	empattement	= 2440
	largeur	= 1800	voie AV	= 1495
	hauteur	= 1375	AR	= 1445
	porte à faux AV	= 1025		
	AR	= 875		

Equipement : feux de route = HCR (E) feux de croisement = HCR (E)
 feux de position = A (E) dans HCR clignoteurs AV = HELLA K 12716
 feux de gabarit AV-latéralement = A-SAE-AP 274 E

Ceintures de sécurité : selon les normes USADéparasitage : OCE, annexe 8, chiffre 4 (D)CO : 0,2 % et selon ECE 15Complément du 17.12.75 - SchwSatisfait aux prescriptions selon ECE 15, modification 01, avec boîte automatique, 3 vit.